

Image not found or type unknown



Litige avec un fournisseur

Par **caverne36**, le **16/04/2008 à 13:44**

Je suis entreprise individuelle installée depuis peu en commerçant ambulant, et j'ai aujourd'hui un litige avec un fournisseur, en effet celui ci a omis de scanner des produits lors de mon passage en caisse, plusieurs jours après ils m'ont réétabli sans mon accord une facturation pour les produits omis et un avoir correspondant à soit disant une erreur de produit car des produits soient disant de tailles différentes, bref j'ai du régler la différence faute de quoi il ne voulait plus me délivrer de la marchandise, en avait-il le droit, et dans la négative quels sont les articles de loi me permettant d'argumenter ma défense afin de récupérer les sommes payées indument.

Merci par avance